

## Protocole Recherche de drogues par recueil urinaire

- **Recueillir au laboratoire 40 ml d'urines dans deux flacons stériles.**
- **S'assurer de l'absence de fraude** (substitution, addition d'eau ou d'agents frelatants) en mesurant le pH, la densité urinaire et en vérifiant la température des échantillons aussitôt après l'émission (température > 30°C).
- **Visser à fond les bouchons pour éviter les fuites.**
- **Identifier chaque flacon :**
  - Nom et prénom du patient ou références, si vous souhaitez conserver l'anonymat du patient ;
  - Date et heure du recueil.
- **Nous adresser dans un sachet plastique** un flacon identifié et conservé à +4°C (ou congelé à -20°C si le dosage n'est pas effectué dans les 5 jours qui suivent le prélèvement), accompagné du bon de demande comportant les renseignements suivants :
  - Nom, prénom (ou références), sexe, date de naissance du patient ;
  - Date, heure et lieu du recueil ;
  - Drogues à rechercher ;
  - Traitements médicamenteux en cours.
- **Conserver au laboratoire l'autre flacon** (congelé à -20°C, nécessaire à une éventuelle confirmation ou réclamation).

**Le laboratoire Biomnis effectuera le dépistage des familles de drogues prescrites.**

**Le compte-rendu sera adressé au laboratoire.**